



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des personnels enseignants

Affaire suivie par :
Valérie LIONNE
Tél : 04 73 99 35 09
Gwladys RAGON
Tél : 04 73 99 31 99

Mél : ce.dpe@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Direction des ressources humaines

Clermont-Ferrand, le 16^r mars 2021

Le recteur

à

POUR ATTRIBUTION

Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne,
Madame la Directrice de Clermont Auvergne INP
Mesdames et Monsieur les DASEN,
Mesdames et Messieurs les IA-IPR,
Mesdames et Messieurs les IEN-ET/EG
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement du second degré

POUR INFORMATION

Monsieur le Délégué régional académique adjoint au DRAFPIC,

Objet : Accès à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, de professeurs de lycée professionnel, des professeurs d'éducation physique et sportive, des conseillers principaux d'éducation

Références :

Lignes directrices de gestion ministérielles du 22 octobre 2020
Note de service du 24 novembre 2020 publiée au BOEN n°47 du 10 décembre 2020
Lignes directrices de gestion académiques du 14 janvier 2021
Note de service académique du 1^{er} mars 2021

La publication des propositions du Recteur n'étant pas prévue par les lignes directrices de gestion, les mentions relatives à la publication des propositions académiques sont supprimées.

Information des personnels

- Mardi 25 mai 2021 : message IProf adressé aux professeurs agrégés indiquant la suite réservée à leur candidature
- Vendredi 28 mai 2021
 - Message IProf adressé aux agents promus tous corps hors agrégés
 - Publication des résultats par ordre alphabétique sur le site académique (<http://www.ac-clermont.fr/personnels/avancement/>).

Mes services restent à votre disposition pour tout complément.

Pour le Recteur et par délégation,
Pour le Secrétaire Général et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines,


Dominique BERGOPSOM